

Quelle autorisation pour quels travaux sur la Commune de Machault ?

	SANS AUTORISATION	CERTIFICATS D'URBANISME		DECLARATION PREALABLE		PERMIS DE CONSTRUIRE		PERMIS D'AMENAGER	PERMIS DE DEMOLIR	AUTORISATION DE TRAVAUX
		CU d'information	CU Opérationnel	Maison individuelle et ses annexes	Autres	Maison individuelle et ses annexes	Autres			
Renseignements sur un terrain (équipements, servitudes et périmètre, dispositions d'urbanisme)		Cerfa 13410*05								
Connaitre le droit d'urbanisme applicable à un terrain et savoir si l'opération projetée est réalisable			Cerfa 13410*05							
Construction nouvelle < à 5m²	Secteur protégé*			cerfa 13703*07	cerfa 13404*07					
	Hors secteur protégé	Respect du PLU								
Construction nouvelle comprise entre 5 et 20m²	Secteur protégé*			cerfa 13703*07	cerfa 13404*07					
	Hors secteur protégé			cerfa 13703*07	cerfa 13404*07					
Construction nouvelle > à 20m²						cerfa 13406*07	cerfa 13409*07			
Extension ou aménagement de combles < à 40m²			Zone U PLU	cerfa 13703*07	cerfa 13404*07					
Extension ou aménagement de combles > à 40m²						cerfa 13406*07	cerfa 13409*07			
Modification de l'aspect extérieur (ravalement, modification de façade, toiture, isolation extérieur, pose châssis de toit)				cerfa 13703*07	cerfa 13404*07					
Clôture sur rue ou en limite séparative				cerfa 13703*07	cerfa 13404*07					
Division de terrain pour détachement de lots à bâtir	Secteur protégé*	avec égpmts, voies ou espaces communs						cerfa 13409*07		
		Sans équipement						cerfa 13409*07		
	Hors secteur protégé	avec égpmts, voies ou espaces communs							cerfa 13409*07	
		Sans équipement					DP lotissement cerfa 13702*06			
Démolition (si le projet comprend démolition + construction la demande de PC ou de DP peut valoir PD)	Secteur protégé*								Cerfa 13405*05	
	Hors secteur protégé	✓								
Aménagement ou modification d'un ERP**										Cerfa 13824*04

* Secteur protégé : Abords des Monuments Historiques

** ERP : Etablissement Recevant du Public